



Se faire payer après les prud hommes

Par **bbs**, le **22/04/2016** à **06:49**

Bonjour

J ai gagné au prud homme et mon ex patron me dois 6200€ d heures supplémentaires . Le jugement a été rendu il y a 15 jours. Comment me faire payer cette somme ? Dois je attendre les délais de 1 mois où il peut et va sûrement faire appel? Dois je lui envoyer un courrier pour lui réclamer la somme? Je n avais pas d avocat pur aller devant les prud hommes donc à chaque s étapes j avoue être perdu...

Merci

Par **P.M.**, le **22/04/2016** à **08:50**

Bonjour,

Même si l'employeur fait Appel, l'exécution provisoire est de Droit dans la limite de 9 mois de salaires suivant l'[art. R1454-28 du Code du Travail](#)...

Vous pourriez donc, en citant cette disposition légale, envoyer à l'employeur une lettre recommandée avec AR lui demandant s'il entend s'exécuter volontairement ou si vous devrez procéder à une exécution forcée par Huissier avec des frais supplémentaires à sa charge ainsi que les intérêts légaux qui sont majorés de 5 points 2 mois après la notification du Jugement...